

La contribution des TIC à l'insertion socioprofessionnelle : une approche tridimensionnelle de la notion de compétence

Rawad Chaker

Université de Cergy-Pontoise, rawadc@gmail.com

Résumé

Le présent article expose les résultats de la recherche menée dans le cadre de notre thèse portant sur la contribution des TIC à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes dans le contexte libanais. Pour la construction de nos outils d'enquête et d'analyse des données, nous nous sommes inspirés théoriquement et méthodologiquement des *Économies de la grandeur*, courant sociologique développé par Luc Boltanski (Boltanski & Chiapello, 1999; Boltanski & Thevenot, 1991). Ce dernier examine les discours et comportements d'acteurs à la lumière de différents régimes de justification, ou registres d'action, qu'il nomme *Cités*. À la suite d'opérations statistiques et qualitatives, l'interprétation de nos résultats nous a permis de mettre en avant un effet positif des TIC sur l'insertion sociale et professionnelle du jeune libanais. Il nous a également conduits à poser un regard nouveau sur le bagage de compétences susceptibles d'être développées par leurs usages (en termes d'apprentissages informels), grâce notamment au phénomène de porosité entre différentes situations de pratique. Cela nous a menés à adopter une approche tridimensionnelle, puisque l'on parle dorénavant de compétences : 1) Communicationnelles (capital social acquis grâce au réseautage social); 2) Informationnelles (capital savoir ou culturel, grâce à l'accès aux ressources); 3) Opérationnelles (compétences techniques pures). L'individu peut ainsi mobiliser dans le contexte professionnel les compétences développées dans le contexte domestique, ce qui participe alors de l'insertion socioprofessionnelle.

Mots clés

TIC, compétence, professionnel, domestique, insertion

1. Introduction

Cette recherche se base d'abord sur un constat : le Liban, de par une situation socioéconomique funeste, est d'abord lacunaire en ce qui concerne l'insertion et l'orientation des jeunes. Dans le même temps, les technologies de l'information et de la communication apparaissent dans des discours et des projets multiples comme sources de nouvelles opportunités pour le parcours de l'individu dans la société (Chaker, 2011; Commission des Communautés Européennes, 2007; M'henni & Methamem, 2003). La question que l'on se pose alors est de savoir dans quelle mesure l'usage des TIC pourrait avoir un impact sur l'insertion socioprofessionnelle du jeune libanais. En effet, le développement de nouveaux secteurs dans le domaine des technologies a créé de nouveaux besoins en main-d'œuvre qualifiée (Chaker, 2012). Les compétences en TIC sont de plus en plus recherchées et deviennent une plus-value pour le postulant à un emploi. C'est la nature de ces compétences qui va être discutée dans le présent texte.

2. TIC et développement de compétences

En partant des différentes définitions du concept de capital social (Bourdieu, 1985; Coleman, 1990), Zhang, Deblois, Deniger et Kamanzi (2007) distinguent eux trois dimensions : le capital social est l'attribut d'un groupe social (dimension structurale), il implique des normes, des valeurs, des croyances ainsi que des règles partagées par le groupe social ou la communauté (dimension normative) et il se traduit par des actions d'interventions des individus les uns auprès des autres (dimension dynamique). La dimension structurale du capital social correspond au réseau social accessible à l'individu (et au sein duquel il entretient des relations avec ses pairs). Cette dimension a trait à l'organisation des activités et aux groupes de pairs et renvoie aux actions menées par les acteurs pour mobiliser le capital social contenu dans la structure afin d'atteindre leurs buts. Il s'agit des interactions entre pairs et des participations aux activités culturelles et communautaires. Les TIC, en permettant les interactions entre individus et individus, et entre individus et communautés d'individus, peuvent agir sur le réseau social accessible de l'acteur social et peuvent en outre lui permettre de considérer ces relations en tant que ressources mobilisables dans un but personnel. L'Institut d'études pour la prospective technologique (IPTS) de la Commission européenne a remis en 2007 un rapport intitulé « Que peuvent faire le capital social et les TIC pour l'insertion? » (« What can social capital and ICT do for inclusion? ») et qui met en rapport triangulaire le capital social, les TIC et l'insertion (Zinnbauer, 2007). Autrement dit, il émet l'hypothèse que les TIC peuvent impacter positivement l'insertion sociale à travers une dynamique de construction de capital social (son développement, sa transformation et sa diversification).

Beauchamps (2003) considère que les ressources sont des éléments qui permettent aux individus d'atteindre la position sociale qu'ils entendent acquérir : logement, emploi, éducation, information, culture, réseau social, santé, loisirs, services, administrations, commerces. Ainsi, les ressources numériques présentes sur Internet modifient les possibilités d'accès aux ressources, car l'information reste stockée en permanence, contrairement à l'aspect volatil des informations radio, télévisuelles ou imprimées. Kenyon et al. (2002) ajoutent que les inégalités d'accès aux ressources numériques redoubleraient ainsi les effets de l'exclusion sociale liée à un déficit de mobilité. L'enjeu des TIC serait alors double : en tant qu'accès à l'information, où qu'elle soit et quelle qu'elle soit, et en tant que compétences qu'engendre l'utilisation des TIC pour les actions et les opérations médiatées (qui répondent aux besoins de la société moderne et numérique).

La progression des TIC dans l'entreprise a entraîné une grande diversité des spécialisations dans ce domaine. Debande et Ottersten (2004) mettent ainsi en évidence les liens étroits entre le monde du travail et de l'enseignement, spécialement mis en exergue au travers de l'impact que les TIC exercent sur ces deux secteurs. Cette interdépendance entre le monde du travail et celui de l'éducation va élargir des perspectives pédagogiques placées sous le sceau de l'ère numérique : compétences numériques, diffusion et partage d'information et de connaissances, communication, échanges et réseautage social accrus. Autrement dit, l'intégration et l'usage des TIC favorisent la mise en place de dispositifs de e-learning et ces derniers faciliteraient l'acquisition des compétences numériques par les étudiants, qui deviendront ensuite des compétences professionnelles. De plus, la productivité est améliorée, car la maîtrise des TIC permettrait de s'adapter plus rapidement et plus facilement à l'évolution technologique et numérique (Dahmani & Ragni, 2009). C'est donc l'impact direct qu'exercent la formation aux TIC et avec celles-ci sur la qualité de capital humain de l'individu qui va faire en sorte que ce dernier, en améliorant sa productivité, pourrait se retrouver dans une situation professionnelle en conséquence avec ses compétences. Voilà qui explique en partie le lien entre un apprentissage par les TIC et pour les TIC, et les conditions favorables à l'insertion professionnelle : ce

dernier passe par le développement de compétences numériques qui conduisent la personne à améliorer sa productivité, à développer sa flexibilité technique et à s'adapter davantage à l'évolution et à l'intégration sans cesse croissante des TIC dans les secteurs de production de la société.

3. Notre méthodologie de recherche

Notre travail de recherche a été de vérifier cette tridimensionnalité de la notion de compétence liée aux TIC, ainsi que de voir comment elle se vérifiait en relation avec différentes variables d'insertion socioprofessionnelle. Cette dernière passe de plus en plus par un parcours de recherche et d'informations de la part du chercheur d'emploi, où il lui est nécessaire de connaître les méthodes à utiliser et le chemin à prendre. In fine, c'est la phase du recrutement qui est une des phases les plus décisives. L'acceptation dans une entreprise requiert alors une base commune d'accord entre le recruteur et le demandeur d'emploi. Cet accord suppose des principes communs qui le sous-tendent. Concernant l'insertion sociale, s'insérer dans une communauté d'intérêts et développer son capital social requiert également une forme d'accord d'acceptation dans cette communauté, ainsi que pour l'intégration au sein d'un réseau d'acteurs. De la même manière, les protagonistes se réfèrent à des principes communs renvoyant à des accords et conventions préexistants. Nous nous proposons alors d'utiliser le principe de justification développé par Boltanski et Thévenot (1991) d'abord, puis par Boltanski et Chiapello (1999). Ces auteurs considèrent que la critique et la justification des personnes dans l'espace public trouvent leur légitimité et leur argumentation dans des processus conventionnés transcendant les situations particulières. Ils ont ainsi avancé une sociologie de la justification publique qui s'est ensuite élargie à une approche plus générale des régimes d'action des individus dans une société comme la nôtre (Corcuff, 1995). C'est à partir de la philosophie politique et morale qu'ils ont développé 6 cités « justes », avec des échelles de grandeurs (ou d'État de grand) relatives à chacune d'elles. Dans chacune de celles-ci « sont mobilisés des cohérences qui mettent au premier rang des personnes, des objets, des représentations, des figures relationnelles qui sont autant de visages permettant de reconnaître de quelle "nature" relève la situation, tant du point de vue de la personne qui s'y meut que de celui de l'observateur qui tente de la comprendre » (Livian & Herreros, 1994, p. 44). Ainsi, les économies de la grandeur permettent de comprendre non seulement la façon dont les accords entre acteurs sont construits et réalisés (Amblard, Bernoux, Herreros, & Livian, 1996), mais aussi la coordination entre acteurs qui fonctionnent selon des logiques hétérogènes (Livian & Herreros, 1994). Nous avons cherché à isoler et à calculer les formes de socialisation « réelles », dans les contextes professionnel et social en général. Notre but a été d'abord d'obtenir des données quantitatives afin de pouvoir vérifier statistiquement nos hypothèses de dépendance de départ entre nos deux grandes variables : nos variables dépendantes (relatives à l'insertion) et nos variables indépendantes (relatives à l'usage des TIC). Nous vérifierons donc, entre autres, s'il existe un lien entre l'usage des TIC et la socialisation « réelle » : autrement dit, la socialisation professionnelle à travers l'augmentation du capital social au travail et le développement du capital social à travers l'insertion sociale. Nous avons élaboré un questionnaire – distribué à une cohorte de 407 jeunes correspondants à la tranche d'âge étudiée, soit de 18 à 35 ans – afin de recueillir des données correspondant aux indicateurs des dimensions de nos deux grandes variables (TIC, d'un côté; insertion socioprofessionnelle, de l'autre) et d'avoir ainsi en notre possession un outil d'analyse quantitatif qui va nous permettre d'établir des résultats statistiques. De cette manière, nous allons essayer de vérifier s'il y a une implication statistique entre nos variables dépendantes et indépendantes.

4. Résultat de l'enquête par questionnaire

Les questions fermées présentent aux personnes interrogées diverses possibilités de réponses. Elles ont l'avantage d'éviter les ambiguïtés. Nous avons opté pour les questions multichotomiques à réponse unique (une seule réponse possible parmi plusieurs). Nous avons respecté la démarche proposée par Albarello (2003) qui consiste à n'intégrer dans une question qu'une seule idée afin d'éviter toute ambiguïté. Certains phénomènes sociaux et certaines attitudes ne peuvent pas être découverts directement par quelques simples questions (Albarello, 2003). Il s'agit alors de repérer plutôt des attitudes ou des représentations à l'aide d'indicateurs. C'est pour cela que nous les avons développés à partir des dimensions constitutives de nos variables de recherche. De plus, pour la recherche d'une même information ou d'un même phénomène (des mêmes indicateurs ou des indicateurs « voisins » par exemple), l'itération est nécessaire, car ils ne peuvent être mesurés par directement par une seule question (Albarello, 2003, p. 107). C'est par l'agrégation des résultats obtenus à une série d'items choisis que la situation informative peut être reconstruite par le chercheur. À partir des résultats obtenus, nous avons croisé statistiquement chaque variable (dépendante) d'insertion sociale et professionnelle avec chaque variable (indépendante) TIC, afin de voir s'il existe des relations de dépendance entre elles. Une fois ces croisements effectués, c'est à l'aide du test du χ^2 que nous avons pu établir certaines implications statistiques. Ceci nous a permis en effet de valider une partie de nos hypothèses concernant les relations entre nos deux variables, à savoir que l'usage des TIC peut avoir un impact positif sur le positionnement professionnel individuel, en termes d'insertion professionnelle (comme les conditions de travail, le bien-être au travail, l'intégration professionnelle), de mobilité professionnelle individuelle (autrement dit l'évolution professionnelle, à travers l'attribution de nouvelles responsabilités, de rétributions sous forme de reconnaissance professionnelle), ainsi que de positionnement social individuel (par rapport aux normes de la société), comme le développement de son capital social et l'amélioration de son statut social. Il ressort du traitement des données que présentent les questionnaires des effets de relations entre différentes variables dépendantes et indépendantes (37 sur 168 croisements possibles). Autrement dit, il apparaît que certains indicateurs de positionnement professionnel et social varient en fonction de la proximité d'usage avec les TIC. Nous présentons l'ensemble des résultats des croisements entre les variables dépendantes et indépendantes dans un tableau comprenant des cases grisées représentant les croisements significatifs (où l'hypothèse nulle a été rejetée). Les autres cases (blanches) indiquent qu'il n'y a pas de lien existant. Nous trouvons en abscisses les différents types d'usage des TIC et en ordonnées les différentes variables d'insertion socioprofessionnelle.

		Usages des TIC						
		FQ	RS	INF	ACH	BUR	PRO	LOI
Variables d'insertion socio-professionnelle	TC1	TC1	TC1	TC1	TC1	TC1	TC1	TC1
	TC2	TC2	TC2	TC2	TC2	TC2	TC2	TC2
	TC3	TC3	TC3	TC3	TC3	TC3	TC3	TC3
	TC4	TC4	TC4	TC4	TC4	TC4	TC4	TC4
	TC5	TC5	TC5	TC5	TC5	TC5	TC5	TC5
	TC6	TC6	TC6	TC6	TC6	TC6	TC6	TC6
	TC7	TC7	TC7	TC7	TC7	TC7	TC7	TC7
	TC8	TC8	TC8	TC8	TC8	TC8	TC8	TC8
	TC9	TC9	TC9	TC9	TC9	TC9	TC9	TC9
	EP1	EP1	EP1	EP1	EP1	EP1	EP1	EP1
	EP2	EP2	EP2	EP2	EP2	EP2	EP2	EP2
	EP3	EP3	EP3	EP3	EP3	EP3	EP3	EP3
	EP4	EP4	EP4	EP4	EP4	EP4	EP4	EP4
	TV	TV	TV	TV	TV	TV	TV	TV
	VT1	VT1	VT1	VT1	VT1	VT1	VT1	VT1
	VT2	VT2	VT2	VT2	VT2	VT2	VT2	VT2
	VT3	VT3	VT3	VT3	VT3	VT3	VT3	VT3
	VT4	VT4	VT4	VT4	VT4	VT4	VT4	VT4
	S	S	S	S	S	S	S	S
	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES	ES
	SA1	SA1	SA1	SA1	SA1	SA1	SA1	SA1
	SA2	SA2	SA2	SA2	SA2	SA2	SA2	SA2
	SA3	SA3	SA3	SA3	SA3	SA3	SA3	SA3
	SA4	SA4	SA4	SA4	SA4	SA4	SA4	SA4

Légende :

Cases grisées : existence d'une relation statistique de dépendance

Variables TIC :
 FQ = Fréquence d'utilisation de l'ordinateur ; RS = Réseaux sociaux ; INF = Consultation de sites d'information ; ACH = Achats sur Internet ; BUR = logiciels de bureautique ; PRO = Programmation ; LOI = Loisirs.

Variables d'insertion :
 TC1 = il vous est permis de prendre des décisions seul
 TC2 = vos collègues demandent votre avis sur des sujets importants
 TC3 = vos supérieurs demandent votre avis sur des sujets importants
 TC4 = vos collègues ou supérieurs vous demandent d'intervenir pour régler des problèmes importants
 TC5 = vos collègues et supérieurs accordent de l'importance à vos remarques et avis
 TC6 = vous pouvez faire preuve de l'étendue de vos compétences
 TC7 = votre implication est telle que vos compétences sont difficilement remplaçables
 TC8 = vous avez beaucoup de contacts professionnels avec l'extérieur ou au sein de votre lieu de travail
 TC9 = Vous avez beaucoup de contacts humains au sein de votre lieu de travail
 EP1 = Vous voir attribuer un projet clé
 EP2 = gravir un échelon dans la hiérarchie
 EP3 = gérer un département ou un groupe de personnes
 EP4 = voir votre salaire évoluer significativement
 TV = votre travail est-il valorisant?
 VT1 = votre travail vous permet d'accéder à un réseau social important
 VT2 = votre travail est un moyen de subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille
 VT3 = votre travail est l'expression d'une passion
 VT4 = votre travail vous permet de rendre des services autour de vous
 S = Salaire
 ES = Evolution du salaire
 SA1 = Etes-vous en mesure d'envisager des projets très coûteux
 SA2 = Etes-vous en mesure d'envisager des projets moyennement coûteux
 SA3 = Si vous êtes marié, dans quelle mesure êtes-vous dans la possibilité de subvenir aux besoins primaires de votre famille?
 SA4 = Dans quelle mesure seriez-vous dans la possibilité de prendre en charge vos parents

Tableau 1. Croisements entre usages des TIC et modalités de formation, et variables d'insertion socioprofessionnelle.

5. TIC et positionnement socioprofessionnel

Les personnes utilisant de manière importante l'ordinateur pour faire de la bureautique (BUR) pour leur travail quotidien personnel ou professionnel ont, dans les tâches qui leur sont confiées professionnellement, la possibilité de faire preuve de l'étendue de leurs compétences (TC6) et se voient demander leurs avis sur des sujets importants par leurs collègues et leurs supérieurs (TC4). Elles indiquent donc une meilleure intégration professionnelle (traduite par un meilleur bien-être au travail) que celles utilisant peu ou pas les logiciels de bureautique. Elles ont davantage de responsabilités et se voient accorder davantage de confiance. On pourrait traiter, comme on l'a fait plus haut, cette compétence de manière directe (en termes de compétences techniques), mais aussi de manière transversale, l'utilisation de l'ordinateur pour le traitement de texte pouvant être la traduction d'une forte utilisation des TIC pour le travail quotidien.

Un positionnement professionnel avantageux peut donc être une rétribution face aux compétences démontrées et l'utilisation des logiciels de bureautique peut conférer à l'individu une certaine autonomie dans le travail. Il confirme l'impact des TIC sur l'organisation du travail et sur le métier lui-même, à travers le contexte interactionnel (le fait de solliciter ses collègues et d'être sollicité par ses collègues), le contexte informationnel (détenir un capital savoirs, ce qui rend l'employé « sollicitable » par les collègues) et le contexte opérationnel (développement de compétences qui fait que l'employé de par la flexibilité permise par l'évolution de l'outil technologique, jouit d'une plus grande autonomie, ce qui lui permet de prendre des décisions

seul). Fort de ces différents capitaux, il va, à travers sa sollicitation, pouvoir faire preuve de l'étendue de ses compétences. Warschauer (2004) a expliqué dans ce sens que les personnes possédant et maîtrisant l'outil informatique peuvent devenir un capital social pour les autres (et donc, dans un contexte d'interaction, devenir un capital humain).

Les personnes qui consultent les sites d'informations et qui utilisent les réseaux sociaux sur Internet (RS) sont celles à qui leurs collègues leur demandent leur avis sur des sujets importants (TC2) et auxquels on accorde de l'importance (TC5). Elles pensent également évoluer professionnellement à travers l'attribution de projets clés (EP1). Les personnes qui consultent les sites d'information (INF) et qui font des achats sur le net (ACH) voient leurs supérieurs leur demander leur avis sur des sujets importants (TC3). Ce lien entre le positionnement professionnel et ces usages d'Internet marquent un lien sous-jacent entre les contextes informationnel et interactionnel permis par les TIC, et les interactions au sein de l'entreprise. Nous pourrions alors émettre l'hypothèse qu'il existe une relation entre le fait d'utiliser les réseaux sociaux virtuels et le fait de consulter des sites d'information de manière importante, et des éléments de positionnement professionnel, comme l'interaction avec les collègues et supérieurs et la reconnaissance professionnelle des compétences de l'individu.

Ces mêmes personnes sont en mesure d'organiser des projets coûteux (SA1), leur salaire (S) étant par ailleurs plus important. Il y a donc ici un lien significatif entre les usages d'Internet en tant qu'outil de socialisation, de consultation d'informations et de transaction, et l'intégration professionnelle, ainsi que l'insertion sociale au sein du travail, voire la représentation de sa propre situation professionnelle. Cette interdépendance peut être expliquée par le fait que les usages d'Internet sont tributaires des usages des TIC dans leur ensemble, qui, comme on l'a vu plus tôt, développent des compétences opérationnelles et transversales, qui peuvent être traduites sous forme de reconnaissance professionnelle. On pourra appuyer ici sur la relation existant entre les contextes informationnels et interactionnels au niveau professionnel, et leur déploiement au niveau domestique, à travers l'usage de réseaux sociaux virtuels et la lecture d'informations permise par l'accès aux savoirs grâce à Internet (développement du capital culturel).

Les usages de la programmation et des logiciels de bureautique (et la fréquence importante d'usage de l'ordinateur en général) pourraient aisément s'expliquer par le fait que certains postes dans l'entreprise (qui correspondent à des positionnements professionnels avantageux) nécessitent l'emploi et l'usage des TIC de manière fréquente. Que dire alors des usages ayant un caractère davantage domestique, comme l'usage fréquent d'Internet pour les sites de réseaux sociaux et d'information, dans cette logique? Cela vient alors confirmer, d'un côté, que les usages domestiques des TIC favorisent le développement de certaines compétences (techniques, interactionnelles, informationnelles) mobilisables dans le domaine professionnel. D'un autre côté, nous pouvons émettre l'hypothèse ici aussi que les usages professionnels des TIC peuvent créer une proximité (matérielle et représentationnelle) avec ces outils, et, par conséquent, développer leurs usages domestiques. Il pourrait alors y avoir une interdépendance, ou, comme nous l'avons démontré en amont, une porosité entre les contextes professionnel et domestique au niveau des activités médiatées (ou transfert de compétences).

6. TIC, interactions humaines, reconnaissance professionnelle et insertion sociale

La cité « connexionniste » « boltanskienne » relève de l'adaptabilité de l'individu, qui s'appuie sur ses qualités communicationnelles. Nous retrouvons ainsi la dimension interactionnelle liée à l'usage des TIC, mise en évidence dans le contexte professionnel. Ce sont les relations entre individus qui évoluent par leur nature : elles deviennent médiatées. C'est donc le capital social individuel qui ressort et qui est mis en relation avec le bien-être au travail et la reconnaissance professionnelle. Nos résultats démontrent qu'il existe une relation entre la performance dans le travail et les interactions que les employés peuvent avoir avec leur entourage professionnel.

Ainsi, l'efficacité organisationnelle est mise en relation avec la cité connexionniste : c'est la dimension réticulaire des nouveaux modes de travail qui est mise en exergue. Nous mettons ici en évidence le lien qui peut exister non seulement entre la performance et la reconnaissance professionnelles, mais surtout lorsque cette activité et ce dynamisme sont sous-tendus par un contexte interactionnel induit par l'usage des TIC (au niveau domestique et professionnel). Cette analyse vient appuyer le mode communicationnel permis par l'usage des TIC, qui donne de l'importance aux réseaux et aux dynamiques relationnelles soutenues (Boullier, 2001). Est ainsi mis en relief selon différents angles le fait que la société contemporaine fonctionne dans une logique réticulaire : autant dans le domaine domestique que dans le domaine professionnel, et de l'un vers l'autre.

Dans la société libanaise, le fait d'être reconnu socialement revêt une importance majeure, puisque le rôle des réseaux communautaires et locaux joue beaucoup sur les statuts sociaux, tels que jouer un rôle social important, répondre à un besoin économique familial et avoir une visibilité sur l'avenir professionnel. Le fait de jouer un rôle social permet non seulement d'être reconnu dans son environnement immédiat au moins, mais est également synonyme dans la représentation collective de signe de prospérité économique, donc, d'insertion sociale.

Comme l'ont montré nos calculs statistiques, les variables d'insertion socioprofessionnelle sont à mettre en relation avec la logique connexionniste, traduite par les usages de réseaux sociaux virtuels, de sites d'information et de logiciels de bureautique. Le positionnement professionnel positif de l'individu est ainsi valorisé socialement à travers l'amélioration de son statut social. Le facteur commun de ces deux positions est l'usage des TIC. Ce dernier doit être mis en relation avec les interactions humaines au sein de l'entreprise, ainsi qu'avec certains indicateurs d'insertion sociale.

Au final, 22 % des croisements montrent une dépendance entre l'usage des TIC et l'insertion socioprofessionnelle. Nous pouvons donc conclure qu'il existe un impact positif entre ces deux variables, même si c'est à un niveau statistique limité. Cependant, nous ne pouvons conclure dans quel sens cet impact existe : est-ce le fait d'avoir un usage fréquent et poussé des TIC qui conduit les individus vers des postes qui correspondent à un positionnement professionnel relativement avantageux (conditions de travail, salaire...)? Ou bien est-ce que ce sont certains postes dans l'entreprise (qui correspondent à des positionnements professionnels avantageux) qui nécessitent l'emploi et l'usage des TIC de manière fréquente?

7. Conclusion

Les TIC engendrent des compétences valorisées professionnellement (développées soit dans un cadre de formation initiale, soit continue, dans un contexte professionnel ou domestique). Parce que le contexte technologique entraîne une nouvelle organisation de l'activité humaine, les mutations des besoins du marché de l'emploi entraînent la demande d'un nouveau type de capital humain. Cela conduit au développement de nouvelles normes sociales et professionnelles en termes de technologies indispensables à l'individu et à respecter en vue d'une insertion socioprofessionnelle. C'est la souplesse et la flexibilité individuelle, associées à la porosité des pratiques entre le monde domestique et professionnel, qui a engendré ce schéma fonctionnel décrivant la nouvelle organisation de l'activité professionnelle et domestique. Les différents capitaux sont réinvestis : capital culturel (ressources, informations...), capital social (réseaux personnels et professionnels) et capital de savoir-faire (compétences techniques). Mis en synergie, ils sont mobilisés et réinvestis du privé vers le privé, du privé vers le professionnel, et du professionnel vers le professionnel. Cette porosité entre différents contextes et mondes sociaux vécus conduit à l'agrandissement du champ de forces dans l'espace social comme cité par Bourdieu (1979), où les propriétés retenues pour le définir sont des propriétés agissantes. La réalité technologique (Marcuse, 2007) vient donc ici s'ajouter à l'espace social de l'individu comme propriété agissante. Le capital de compétences contribue à transformer les autres capitaux (culturel et social) en capital économique, puisque réifiés à travers des artefacts et leur appropriation. Puisqu'elles sont incontournables, les programmes de formation devraient s'adapter aux TIC de manière souple et au niveau individuel. De plus, ils devraient se montrer eux-mêmes innovants dans le domaine des technologies, que ce soit pour la formation initiale ou continue, pour former à leur utilisation ou pour former avec elles. Il reste toutefois à trouver comment l'employeur, l'université ou l'organisme de formation peut évaluer ces compétences liées aux TIC. Peut-être pourrions-nous alors faire usage d'un référentiel de compétences intégrant les dimensions que nous avons mises à jour dans notre étude?

Références

- Albarello, L. (2003). *Apprendre à chercher : l'acteur social et la recherche scientifique*. Bruxelles, Belgique : De Boeck.
- Amblard, H., Bernoux, P., Herreros, G., & Livian, Y.-F. (1996). *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*. Paris, France : Seuil.
- Boltanski, L., & Chiapello, E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, France : Gallimard.
- Boltanski, L., & Thevenot, L. (1991). *De la justification : les économies de la grandeur*. Paris, France : Gallimard.
- Boullier, D. (2001). Les conventions pour une appropriation durable des TIC. Utiliser un ordinateur et conduire une voiture. *Sociologie du travail*, 43(3), 369-387.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris, France : Les Éditions de Minuit.
- Bourdieu, P. (1985). The social space & the genesis of group. *Theory and Society*, 14(6), 723-744.

- Chaker, R. (2011). *La contribution de l'usage des TIC à l'insertion socio-professionnelle du jeune libanais : enquête sur leurs pratiques et discours d'acteurs du monde de l'entreprise et de l'éducation* (Thèse de doctorat inédite). Université de Cergy-Pontoise, Cergy-Pontoise, France.
- Chaker, R. (2012). Le déploiement des TIC au Liban : vers une gouvernance électronique? *Les Cahiers de l'Orient*, (104).
- Coleman, J. S. (1990). *Foundations of social theory*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Commission des Communautés Européennes. (2007, novembre). *Participer à la société de l'information Initiative*. Communication présentée à l'initiative européenne i2010 sur l'insertion numérique, Bruxelles, Belgique.
- Corcuff, P. (1995). *Les nouvelles sociologies*. Paris, France : Nathan Université.
- Dahmani, M., & Ragni, L. (2009). L'impact des technologies de l'information et de la communication sur les performances des étudiants. *Réseaux*, 27(155), 81-110.
- Debande, O., & Ottersten, E. K. (2004). Information and communication technologies : A tool empowering and developing the horizon of the learner. *Higher Education Management and Policy*, 16(2), 31-61.
- Livian, Y.-F., & Herreros, G. (1994). L'apport des économies de la grandeur : une nouvelle grille d'analyse des organisations? *Revue française de gestion*, 101, 43-59.
- M'henni, H., & Methamem, R. (2003). Fracture numérique Nord/Sud : une évaluation empirique. Dans A. Ben Youssef & L. Ragni (dir.), *Nouvelle économie, nouveaux modes d'organisation*. Paris, France : L'Harmattan.
- Marcuse, H. (2007). *Le problème du changement social dans la société technologique*. Paris, France : Homnisphères.
- Warschauer, M. (2004). *Technology and social inclusion : Rethinking the digital divide*. Cambridge, MA : MIT Press.
- Zhang, X. Y., Deblois, L., Deniger, M. A., & Kamanzi, C. (2007). A theory of success for disadvantaged children : Re-conceptualisation of social capital in the light of resilience. *Alberta Journal of Educational Research*, 54(2), 97-112.
- Zinnbauer, D. (2007). *What can social capital and ICT do for inclusion?* Luxembourg : Office for Official Publications of the European Communities. Repéré à <http://ftp.jrc.es/EURdoc/eur22673en.pdf>